CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 9771 11 février 1895, 6¼ h., p. **Classe 64**

DUBAIL, MONNIN, FROSSARD & Cie., à PORRENTRUY (Suisse).

Nouveau pendant pour montres à remontoir.

Le pendant qui fait l'objet de la présente demande de brevet est disposé de façon à permettre l'emploi d'une vis traversant le pendant dans toute sa longueur pour y retenir l'anneau.

Dans le dessin ci-joint donné à titre d'exemple la fig. 1 est une vue de face et la fig. 2 une vue de côté de notre pendant; la fig. 3 le représente en coupe longitudinale.

Le pied A du pendant qui se fixe à la boîte est pourvu de deux bras a^1, a^2 qui supportent une barre cylindrique longitudinale A^1 formant charneron pour l'anneau B. Ce dernier est relié au pendant par une vis-pivot C traversant ledit charneron dans toute sa longueur.

Entre le pied A, les bras a^1, a^2 et la barre A^1 est ménagé un espace convenable pour la couronne D que l'on y introduit latéralement et qui y est retenue par la tige de remontoir E logée dans le pied A et vissée dans la couronne D.

Revendication:

Un pendant pour montres à remontoir caractérisé par la combinaison du pied A et des bras a^1 et a^2 avec une barre A^1 faisant corps avec lesdits bras et traversée dans toute sa longueur par une vis C retenant l'anneau B.

DUBAIL, MONNIN, FROSSARD & Cie.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Dubail, Monnin, Frossard & Cie.
11 février 1895.

Brevet N° **9771.**
1 feuille.

Fig. 3.

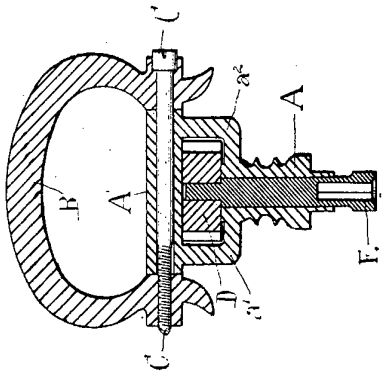

Fig. 2.

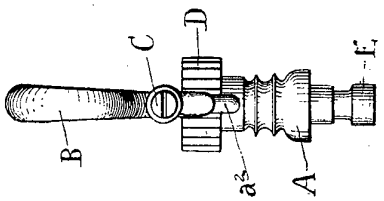
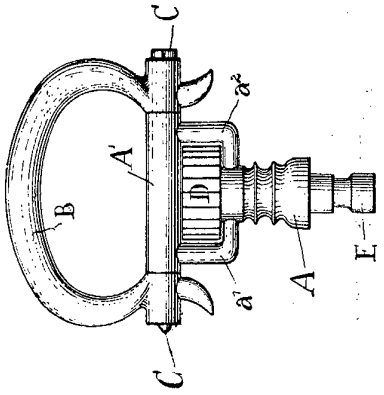
Fig. 1.